

RAPPORT

16

R22/192/1S

**VOEU 1 - MAIRIE DU PREMIER SECTEUR -
ATELIER N°10- TRANQUILITE PUBLIQUE »**

ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE - "DESSINE MOI TON QUARTIER »
POUR LES CLASSES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE (CYCLE 2 ET 3)

LE CONSEIL DES 1ER ET 7ÈME ARRONDISSEMENTS

VISAS :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil d'Arrondissements du 18 novembre 2020 qui crée le Comité d'initiative et de Consultation (CICA) et ses 12 ateliers,

Vu le rapport du Conseil municipal du 23 novembre 2020 portant sur la création du Comité d'initiative et de consultation d'Arrondissements (CICA),

Vu la délibération du 30 mars 2021 portant sur l'actualisation de la liste des associations participant aux travaux du CICA,

Vu la délibération sur l'actualisation du nouveau règlement intérieur du CICA du 21 juin 2022,

Vu l'Assemblée Générale du CICA le 16 novembre 2022

DELIBERE

Le Conseil d'arrondissements du 12 décembre 2022 soumet pour avis la proposition « d'atelier d'expression artistique pour les classes des écoles primaires (cycle 2 et 3) », sur le vœu de l'atelier n°10 du CICA « Tranquillité Publique ».

**VOEU 1 - MAIRIE DU PREMIER SECTEUR -
ATELIER N°10- TRANQUILITE PUBLIQUE »**

ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE - "DESSINE MOI TON QUARTIER"
POUR LES CLASSES DES ÉCOLES PRIMAIRES (CYCLE 2 ET 3)

Ce vœu porte sur le regard des enfants sur l'espace public.

L'espace public appartient à tous, à commencer par les enfants qui en sont des usagers réguliers, par exemple pour aller à l'école. Souvent, les incivilités liées à des comportements inappropriés dans les domaines de la propreté et de la tranquillité publique empêchent le bien vivre ensemble dans cet espace commun à tous.

Les enfants peuvent s'en faire l'écho et être force de propositions pour y remédier. C'est ce que nous souhaitons leur proposer à travers la mise en place de l'atelier « Dessine-moi ton quartier ».

Les différentes formes de communication prévues autour de ce dispositif nous permettront de mettre en lumière le regard des enfants sur l'espace public et les incivilités et de mettre en place localement une campagne de communication contre celles-ci, grâce à une nouvelle pédagogie : celle du regard des enfants.

Il faudra associer l'Éducation Nationale dans la mise en œuvre de ce vœu sans oublier les associations de parents d'élèves.

ARTICLE UNIQUE :

Le Conseil d'arrondissements du 12 décembre 2022 soumet pour avis le vœu de l'atelier n°10 du CICA « Tranquillité publique » portant sur la création d'un atelier d'expression artistique « Dessine-moi ton quartier » pour les classes des écoles primaires (cycles 2 et 3).

**LA MAIRE D'ARRONDISSEMENTS
Sophie CAMARD**

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS EXTRAORDINAIRE DU PREMIER
SECTEUR DÉDIÉ AU COMITÉ D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION
D'ARRONDISSEMENTS (CICA)

Voeu présenté lors de l'Assemblée Générale du CICA en date du mercredi 16 novembre 2022 :

“Dessine-moi ton quartier”

*« Le regard de l'enfant sur le bien vivre ensemble
dans l'espace public, espace commun à tous. »*

Atelier d'expression artistique, « Dessine-moi ton quartier ! », pour les classes de l'école primaire (cycles 2 et 3).

Proposition du CICA N°10 « tranquillité publique et la propreté »

L'espace public appartient à tous, à commencer par les enfants qui en sont des usagers réguliers, par exemple pour aller à l'école. Souvent, les incivilités liées à des comportements inappropriés dans les domaines de la propreté et de la tranquillité publique empêchent le bien vivre ensemble dans cet espace commun à tous et les enfants peuvent s'en faire l'écho et être force de propositions pour y remédier. C'est ce que nous souhaitons leur proposer à travers la mise en place d'atelier « Dessine-moi ton quartier ».

Nos objectifs

Le regard des enfants est important et le CICA N°10 (*tranquillité publique et propreté*) de la Mairie du 1/7 souhaite leur consacrer un atelier d'expression artistique, destiné plus particulièrement aux classes du CE1 au CM2.

Au sein de cet atelier, dirigé par leur enseignant habituel, les enfants dessineront et décriront les lieux publics qui leur sont familiers, en essayant de rechercher et de mettre en lumière les aspects positifs et négatifs qu'ils auront observés, ainsi que les solutions ou innovations qu'ils souhaiteraient proposer aux responsables des politiques urbaines. Le travail Enseignants-Élèves permettra donc aux enfants de réfléchir et d'exprimer leur ressenti sur le respect et le partage de l'espace public.

Les différentes formes de communication prévues autour de ce dispositif nous permettront de mettre en lumière le regard des enfants sur l'espace public et les incivilités et de mettre en place localement une campagne de communication contre les incivilités, grâce à une nouvelle pédagogie : celle du regard des enfants.

Nous souhaitons que les enfants citoyens de demain et ambassadeurs de leur quartier, puissent présenter leurs travaux et réflexions lors d'événements festifs (affichage sur l'espace public ou éventuellement par la diffusion d'une vidéo).

Nous souhaitons pérenniser l'atelier « Dessine-moi ton quartier » au-delà de 2023, pour le proposer à plusieurs classes chaque année.

Le projet

Un atelier pour les primaires : du diagnostic en marchant » à la création d'une histoire, en passant par des dessins.

1 – Un conteur

L'atelier démarre avec l'intervention en classe d'un conteur, qui raconte une histoire « urbaine » et questionne, avec l'enseignant, les élèves à propos de leur trajet domicile – école, les espaces dans lesquels ils jouent, se promènent, font du sport, se reposent, retrouvent des camarades, etc. L'enseignant note les aspects positifs et négatifs, les incivilités, tous les constats et remèdes indiqués par les élèves et répète ou introduit les mots-clés qui représentent l'espace public.

Lors de cette première phase, l'enseignant note également les différents lieux indiqués par les élèves.

2 – Sortie - diagnostic en marchant

Les élèves ayant été une première fois sensibilisés à la notion d'espace public lors de l'intervention du conteur, l'enseignant peut présenter le projet dans son ensemble, à commencer par une sortie (un diagnostic en marchant) pour repérer les lieux qu'ils avaient indiqués en présence du conteur. Lors de la sortie, l'enseignant prend des photos des endroits visités et, de retour en classe, les photos sont projetées et les élèves les décrivent en listant ce qui est bien, ce qui ne l'est pas, ce qu'il ne faut pas faire, ce qu'il faut faire, ce qu'ils souhaiteraient que l'on aménage, etc. Les photos permettront aux élèves de visualiser les espaces à dessiner, ainsi que les descriptions et commentaires à ajouter.

3 – les dessins

A ce stade, les élèves pourront commencer à réaliser des dessins collectifs par groupes de 2 ou 3.

4 – une histoire

Lorsque les dessins seront terminés, chaque groupe présentera son dessin et ses conclusions sur l'espace public à la classe. Ensuite, l'enseignant proposera à ses élèves de créer l'histoire d'un enfant, un petit Marseillais, qui se déroule dans l'espace public.

5 – Valorisation des résultats

Une manifestation de clôture des activités artistiques et de présentation des travaux des enfants aura lieu à l'occasion de la « journée internationale du vivre ensemble en paix » (date à préciser, cette journée a eu lieu le 16 mai pour l'année 2022). Le lieu sera choisi en fonction du nombre de participants (le théâtre Sylvain, le Frioul ou l'auditorium de la mairie du 1/7, ...). Chacun à leur tour, les groupes d'enfants monteront sur scène et un animateur les questionnera sur leurs dessins et leur travail. Un jury récompensera tous les enfants.

La restitution des travaux des enfants

Les travaux collectés seront reproduits et affichés dans l'espace public sur des panneaux aux abords des écoles, afin qu'ils soient visibles par les élèves, les parents et les riverains.

Les travaux pourront faire l'objet d'une publication sous forme de livret et certains dessins collectifs pourront être imprimés au format affiche. Un documentaire pourra être réalisé à partir du suivi du travail des enfants. En vue d'une publication au sujet de la place de l'enfant dans l'espace public et de son regard sur celui-ci, un pédopsychiatre pourra suivre les différentes phases des ateliers et rencontrer les enfants pour les questionner.

Toutes les classes ayant participé à cet atelier seront conviées à participer à la restitution, qui sera festive. Un jury récompensera les enfants, en présence de leurs parents, des élus et de la presse.

6 - Mise en œuvre du projet pour l'année scolaire 2023-2024 :

Un premier contact a été initié en 2022 par l'atelier avec un inspecteur de l'éducation nationale du 1^{er} secteur qui a adhéré à ce projet et indiqué qu'il pouvait faire partie des projets proposés aux professeurs des écoles au printemps. Les enseignants peuvent alors choisir de le mettre en œuvre dans leur classe. Des contacts pourront être pris en amont avec certaines écoles.

Nombre de classes pouvant participer à l'atelier « Dessine-moi ton quartier ! »

Pour l'année scolaire 2023-2024, nous envisageons la participation de 4 classes (du CE1 au CM2)

Les enseignants souhaitant inscrire leur classe à l'atelier « Dessine-moi ton quartier ! » pourront le faire d'octobre à janvier. Ensuite, en lien avec la Mairie du 1/7, ils organiseront les différentes étapes de l'atelier comme ils le souhaitent. Ces modalités seront précisées au moment de l'inscription. L'inscription est gratuite pour les classes.

Le financement

Les dépenses nécessaires pour la mise en œuvre du projet sont :

1. Le matériel utilisé pour dessiner
2. Les panneaux d'affichage pour les travaux originaux ou des tirages
3. La rencontre
4. Le lieu-le goûter
 - le jury
 - le présentateur
 - le conteur
 - le pédopsychiatre
5. La captation vidéo
6. La publication

Lors de l'Assemblée Générale du CICA en date du 16 novembre 2022, le vœu a été adopté à l'unanimité.